

22/03/2019

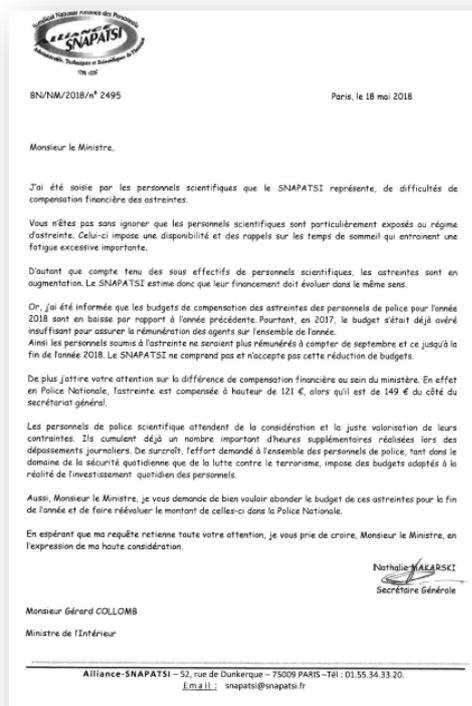
LES ASTREINTES



Lors d'une rencontre avec le Secrétaire d'Etat M. NUNEZ, la secrétaire générale du SNAPATSI a rappelé nos demandes en matière d'astreintes :

- ♦ Augmentation du budget pour le paiement de toutes les astreintes.
- ♦ Augmentation du taux d'indemnisation

LE SNAPATSI VEILLE À L'AVANCÉE DE CE DOSSIER POUR QUE LA SITUATION DE 2017 ET 2018 NE SE RENOUVELLE PAS !



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI VOUS DEFEND !